

Le blocage possible de tous les comptes bancaires est envisagé par la BCE

Article rédigé par *Marc Rousset*, le 22 novembre 2017

source[Boulevard Voltaire]Tous les comptes seraient concernés, pas seulement ceux des déposants disposant de plus de 100.000 euros.

Tout va très bien ! Il n'y a pas de crise en vue ou de souci à se faire !

La sempiternelle croissance retrouvée est bien là devant nous, en personne, et elle nous sourit à tous ! Dormez bien sur vos deux oreilles, braves gens, et imprégnez-vous de ce qu'écrivent vos quotidiens économiques ou de ce que vient de déclarer le professeur Olivier Blanchard, l'ancien chef économiste du FMI, actuellement au MIT à Boston, au-delà de quelques doutes très formels de principe, lors d'un entretien récent avec *Le Figaro*.

Malheureusement, si les hommes de gauche, du Système et de la pensée unique voient ce qu'ils croient, certains hommes de droite croient ce qu'ils voient. De nombreux indices et différentes réflexions économiques laissent penser qu'un krach est probable dans un proche avenir, d'autant plus que de nombreux organismes officiels nationaux et internationaux laissent parfois transparaître, au-delà des déclarations officielles lénifiantes systématiques, des raisons de douter.

C'est ainsi que les travaux de réflexion et d'analyse de la BCE de Francfort dans [un document de 58 pages](#) publié le 8 novembre 2017 ne peuvent que conforter ceux qui voient se profiler un très grave krach financier à l'horizon.

La BCE accepterait, suite à l'impécuniosité des banques et des gouvernements, qu'une partie des dépôts bancaires soit confisquée pour éviter la faillite et la banqueroute de certaines banques. Il est écrit noir sur blanc, dans ce document de travail : « *Les déposants pourront avoir accès à une partie seulement de leurs avoirs en banque, afin de leur permettre d'assumer leurs dépenses quotidiennes, dans les cinq jours qui suivront leur demande.* »

Et tous les comptes seraient concernés, pas seulement ceux des déposants disposant de plus de 100.000 euros, contrairement à ce qui est affirmé, cru et répété *urbi et orbi* dans les médias. Ce fut déjà le cas à Chypre en mars 2013 ; les comptes de dépôt des particuliers furent bloqués afin d'éviter la panique et la course aux guichets, le retrait de leurs avoirs par des déposants et, donc, l'écroulement des établissements bancaires.

Lorsque l'on sait qu'il y a déjà eu une directive européenne DRRB (directive sur le redressement et la résolution des banques) autorisant à « chypriiser » les comptes au-dessus de 100.000 euros, que la loi Sapin 2 autorise déjà très officiellement le gouvernement français à pouvoir bloquer les comptes de l'assurance-vie en cas de crise, il est alors possible de pouvoir douter et s'interroger sérieusement sur une probable crise à venir, compte tenu des dernières réflexions en cours à la BCE. Il n'y a pas de fumée sans feu.